

Contact: Ophélie Spanneut: +32 (0)2 789 24 01
Date: 03/05/2011
Référence: PR 2011/020

Des ONG demandent une substitution immédiate des perturbateurs endocriniens

Problèmes de fertilité, obésité, diabète, développement prématué de la poitrine, organes de reproduction mal formés... sont quelques-uns des effets possibles des perturbateurs endocriniens (substances qui interfèrent avec le système hormonal) tels le bisphénol A, les phthalates et le parabène utilisés communément dans les produits de consommation en Europe.

L'ONG ChemSecⁱ publie aujourd'hui sa « SIN (Substitute It Now) Liste » de substances chimiques extrêmement préoccupantes appelant une substitution immédiate par des produits plus sûrs. 22 substances ont été ajoutées à la liste de 2008, avec un angle spécifique sur les perturbateurs endocriniens. La SIN Liste aide également les entreprises et les législateurs à identifier et supprimer progressivement les substances chimiques dangereuses.

Au vu des trop lentes restrictions de produits extrêmement préoccupants par la législation européenne sur les substances chimiques REACHⁱⁱ, des ONG environnementales, de santé, des syndicats et le BEUC appellent les législateurs et l'industrie à agir rapidement pour réduire l'exposition des consommateurs aux perturbateurs endocriniens en les remplaçant par des alternatives plus sûres.

Monique Goyens, Directrice Générale du BEUC, a déclaré, à l'occasion de la publication de la nouvelle SIN liste :

« Nous sommes tous exposés quotidiennement à un cocktail chimique perturbant notre système hormonal sans nous en rendre compte: les parabènes dans nos produits cosmétiques, le bisphénol A dans nos instruments de cuisine, les phthalates dans nos tapis etc. Il est dès lors de la plus haute importance que les entreprises commencent dès maintenant à les remplacer. La SIN liste constitue un outil pour les y aider. »

Pour plus d'information sur le projet SIN Liste : www.sinlist.org

Visitez notre page Sécurité pour des informations sur les perturbateurs endocriniens (fiches techniques, 10 actions à mener) : <http://www.beuc.eu/Content/Default.asp?PageID=2142>

FIN

ⁱ Le BEUC est membre du comité consultatif pour le projet SIN Liste

ⁱⁱ REACH est destiné à limiter l'utilisation des substances chimiques les plus dangereuses par une restriction ou une procédure d'autorisation ainsi que de fournir des informations sur les substances chimiques industrielles dans l'UE